

Facture n° : 17020002065
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le mardi 28 février 2017

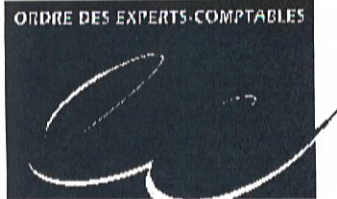
FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Février 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer en Euros		180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/03/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com



Facture n° : 17030002146
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le mardi 28 mars 2017

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Mars 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer	en Euros	180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/04/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com

Facture n° : 17040002242
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le jeudi 27 avril 2017

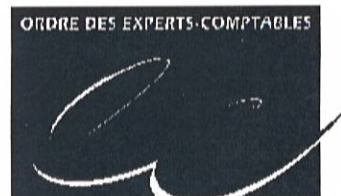
FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Avril 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer	en Euros	180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/05/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com



Facture n° : 17050002337
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le jeudi 18 mai 2017

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Mai 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer en Euros		180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/06/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com

Facture n° : 17060002393
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le mardi 6 juin 2017

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Prestations juridiques effectuées à l'occasion de votre assemblée générale annuelle: Rapport de gestion, résolution d'affectation du résultat, Procès verbal	1,00	550,00	550,00
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Juin 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		700,00
	Total TVA 20,00 %		140,00
	Total TTC		840,00
	Net à payer	en Euros	840,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/07/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com

Facture n° : 17070002562
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le lundi 31 juillet 2017

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Juillet 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer	en Euros	180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/08/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com

Facture n° : 17080002603
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le mercredi 30 août 2017

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Août 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer	en Euros	180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/09/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com

Facture n° : 17090002678
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le mardi 26 septembre 2017

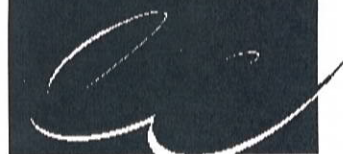
FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Septembre 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer en Euros		180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/10/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com



Facture n° : 17100002770
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le jeudi 26 octobre 2017

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Octobre 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer	en Euros	180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/11/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com

Facture n° : 17110002864
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le mercredi 22 novembre 2017

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Novembre 2017	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer	en Euros	180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/12/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com

Facture n° : 17120002946
Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le jeudi 21 décembre 2017

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Décembre 2017 <i>Cette facture fera l'objet d'un mode de règlement par prélèvement dans un délai minimum de 14 jours. Afin que vous puissiez identifier en toute sécurité le(s) prélèvement(s) correspondant dans votre relevé bancaire, nous vous communiquons : - Notre N° ICS : FR52 ZZZ 553526 - Votre N° de RUM: 8034720260001000050</i>	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,00 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer en Euros		180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement
Date d'échéance : 10/01/18 Votre référence unique de mandat : 8034720260001000050

Notre identifiant créancier SEPA : FR52 ZZZ 553526

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Sarl au capital de 30.400 € - SIRET : 562 051 854 000 23 - TVA intracommunautaire : FR76562051854
2 Bd Albert 1er 94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 01 48 72 06 39 - contact@sanexco.com